Compte rendu
15 mai 2014

Réseau Zones Humides Limousin

Conservatoire d'espaces naturels Limousin

Réseau Zones Humides en Limousin

Compte rendu des deux chantiers participatifs

- Pose d'un système de franchissement de cours d'eau : l'arche en PEHD surmontée d'un remblai
  Lestard (19) - Chez le GAEC Rivière

- Remise en pâturage d'une tourbière : réalisation d'une emprise de clôture pour des brebis limousines
  Tourbière de Peyrat – Pradines (19) - Avec Pierre Chambrat

Chantier participatif à Lestards

Conservatoire d'espaces naturels du Limousin

Réseau Zones Humides Limousin

animé par

Conservatoire d'espaces naturels Limousin

Compte-rendu des chantiers participatifs du

15 Mai 2014

Pose d'un système de franchissement de cours d'eau : l'arche en PEHD surmontée d'un remblai

Lestard (19)

Chez le GAEC Rivière

Remise en pâturage d'une tourbière : réalisation d'une emprise de clôture pour des brebis limousines

Tourbière de Peyrat – Pradines (19)

Avec Pierre Chambrat

Introduction

Dans le cadre de l'animation du Réseau Zones Humides en Limousin, les animateurs proposent tout au long de l'année des journées d'échanges et chantiers afin de sensibiliser, informer et former les membres du Réseau à la préservation de la ressource en eau, mais également dans le but de les assister dans leur démarche. C'est ainsi que 2 chantiers ont été organisés la même journée :

- **Pose d'un système de franchissement de cours d'eau : l'arche en PEHD surmontée d'un remblai (Lestards, 19). 16 personnes ont contribué à l'installation de l'arche.**

L'objectif de la matinée était de poser une arche en PEHD surmontée d'un remblai sur un ruisseau d'une parcelle pâturée par les vaches du GAEC Rivière. Il s'agissait du premier test de pose de ce système par le RZH. Ce dernier doit permettre la traversée du bétail et du tracteur, tout en préservant le lit d'un cours d'eau de faible largeur.

- **Remise en pâturage d'une tourbière : réalisation d'une emprise de clôture pour des brebis limousines (Pradines, 19). 12 personnes sont venues prêter mains fortes.**

L'objectif de cet après-midi était de nettoyer une bande d'emprise de 2 à 3 m de large pour l'installation d'une clôture destinée aux brebis de Pierre Chambrat. Le pâturage ovin contribuera à remettre en bon état de conservation cette tourbière remarquable à l'abandon depuis de nombreuses années.

Localisation des chantiers

Dans le cadre du Réseau Zones Humides en Limousin, 2 chantiers participatifs sont organisés le jeudi 15 mai 2014

Matin : avec le GAEC Rivière à 9h30 à Lestards

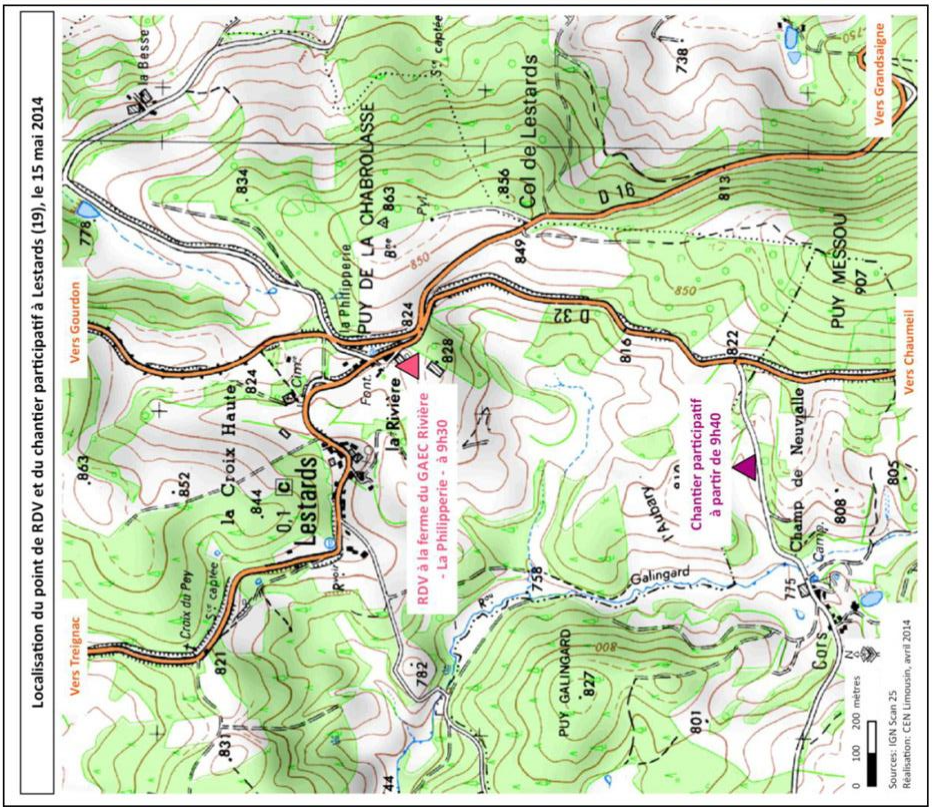

Après-midi : avec les adhérents de Peyrat à 13h30 (Pradines)

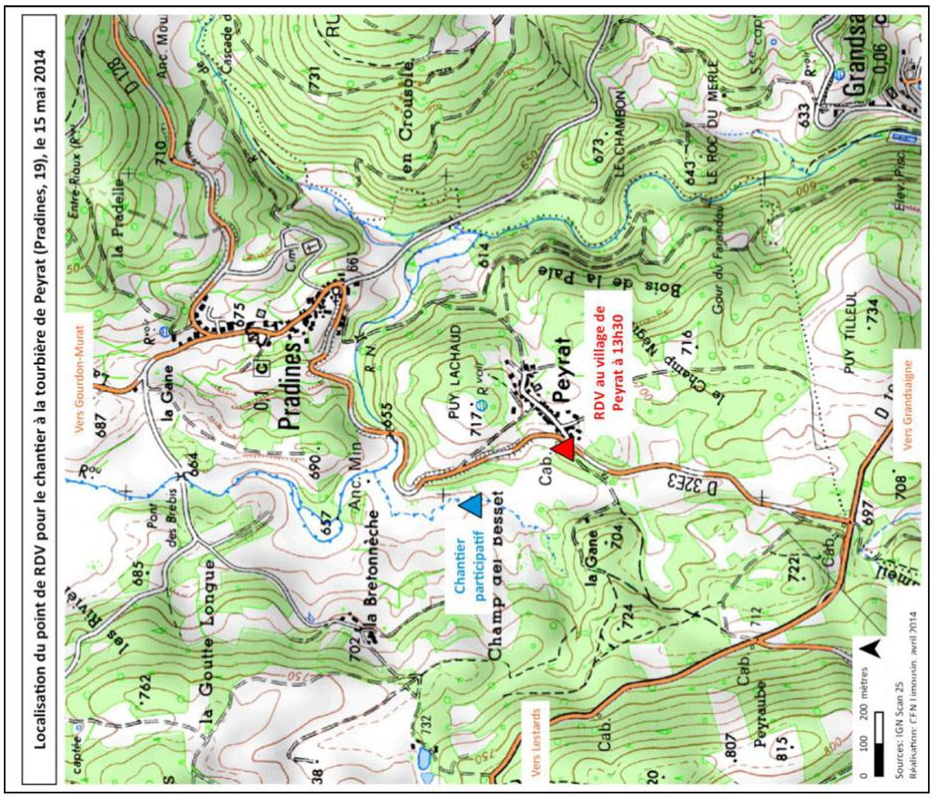

« Pose d'un système de franchissement de cours d'eau : l'arche en PEHD[1] surmontée d'un remblai »

15/05/2014 matin

Lestard (19)

Chez le GAEC Rivière

1. Personnes présentes

Sebastien et sa compagne, Pierre, Gérard, Ginette RIVIERE (éleveurs bovins, membre du Réseau Zones Humides) – adhérent RZH

Animateurs du Réseau Zones Humides : Erwan Hennequin, Maïwenn Lefrançois, Lucie Blondel, Nicolas Lhéritier, Michel Bardet

Alain Cordon (administrateur du Cen Limousin)

Hervé Valadas (ex-président du Syndicat Monts & Barrages)

Julie Collet et Vincent (stagiaire) Pnr Millevaches en Limousin

Leslie Matabon (technicienne rivière à la Communauté de communes Creuse grand sud)

Cornelis Veen (Camping le Fayard) – Adhérent RZH

[1] Poly-éthylène haute densité

2. Présentation du contexte

Le GAEC Rivière à la Philipperie à Lestards (19) est adhérent au Réseau Zones Humides. Il est composé de Sébastien, Pierre et Ginette Rivière.

Les parcs de pâturage de l'exploitation contiennent des zones humides remarquables et en bon état de conservation grâce au pâturage extensif effectué (prairies acides à molinie et prairies humides à Jonc rude et à Nard raide essentiellement). Mais on constate en certains points des dégradations de berges et des lits des cours d'eau dues au piétinement des vaches. Cela entraine des départs de sédiments et de matières en suspension, qui colmatent et ensablent le lit des cours d'eau, etc.

Point de dégradation observé avant le chantier

Afin de préserver la ressource en eau, la qualité des habitats aquatiques et la santé du bétail, tout en assurant l'entretien par pâturage des zones humides, le Réseau Zones Humides et la Communauté de Communes de Bugeat Sornac Millevaches au cœur ont proposé, en lien avec l'adhérent, un ensemble d'aménagements cohérents sur les cours d'eau du bassin versant du Gallingard. Le linéaire de cours d'eau concerné par les ilots du GAEC Rivière est de 3.6 km. Le projet global est d'en préserver l'ensemble, en empêchant le bétail d'accéder directement au cours d'eau, par la pose de clôture associée à des systèmes de franchissement et d'abreuvement adaptés. Ces travaux bénéficient d'une subvention de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et de l'Europe, au titre de la Mesure 216 du Plan de Développement Rural Hexagonal pour les investissements non productifs, à destination des agriculteurs.

La carte ci-après détaille une partie de ces aménagements, dont le point 5 qui correspond au chantier participatif de ce 15 mai 2014.

Détails des points d'aménagement n° 4, 5, 6, 7 et 8
Projet Mesure 216 du GAEC Rivière à Lestards (19)

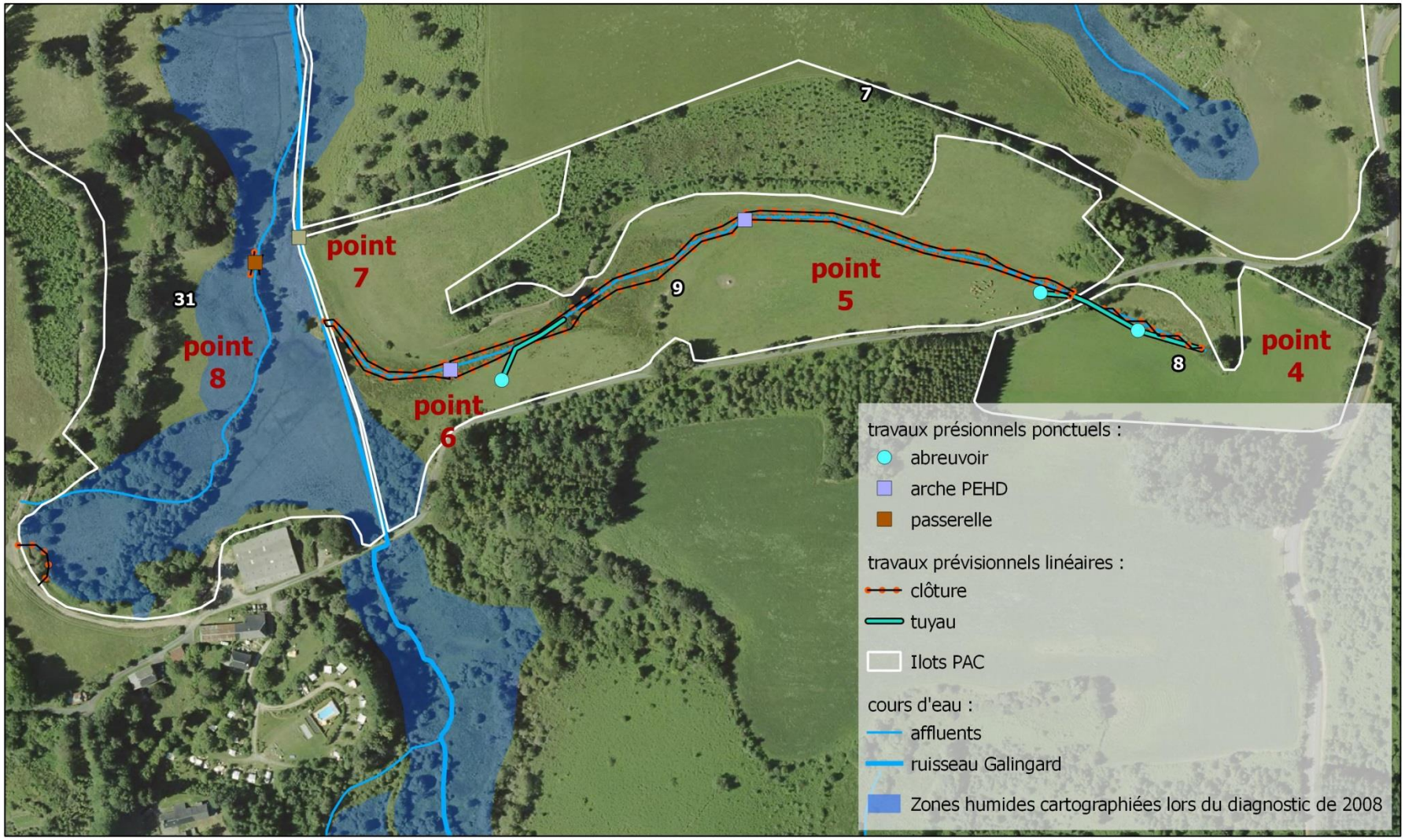

Conservatoire d'espaces naturels Limousin

Réalisation : CEN Limousin - ML - oct. 2013
Fonds cartographiques : IGN ortho 2012, RPG anonyme 2012, BD Topo hydro

N

0 50 100 m

3. Objectif du chantier

L'objectif de la matinée était de poser une arche en PEHD surmontée d'un remblai. Il doit permettre la traversée du bétail et du tracteur, tout en préservant le lit d'un cours d'eau de faible largeur.

On peut relever deux avantages à privilégier cet aménagement face à une buse béton : sa facilité de mise en place et sa préservation du lit du cours d'eau, également un avantage par rapport au passage à gué, pour un coût identique (environ 1000 € en autofinancement).

Ce franchissement sera complété par la pose de clôtures sur les berges et la mise en place d'un abreuvoir gravitaire.

Schéma d'un passage à arche PEHD ou « Hydrotube »

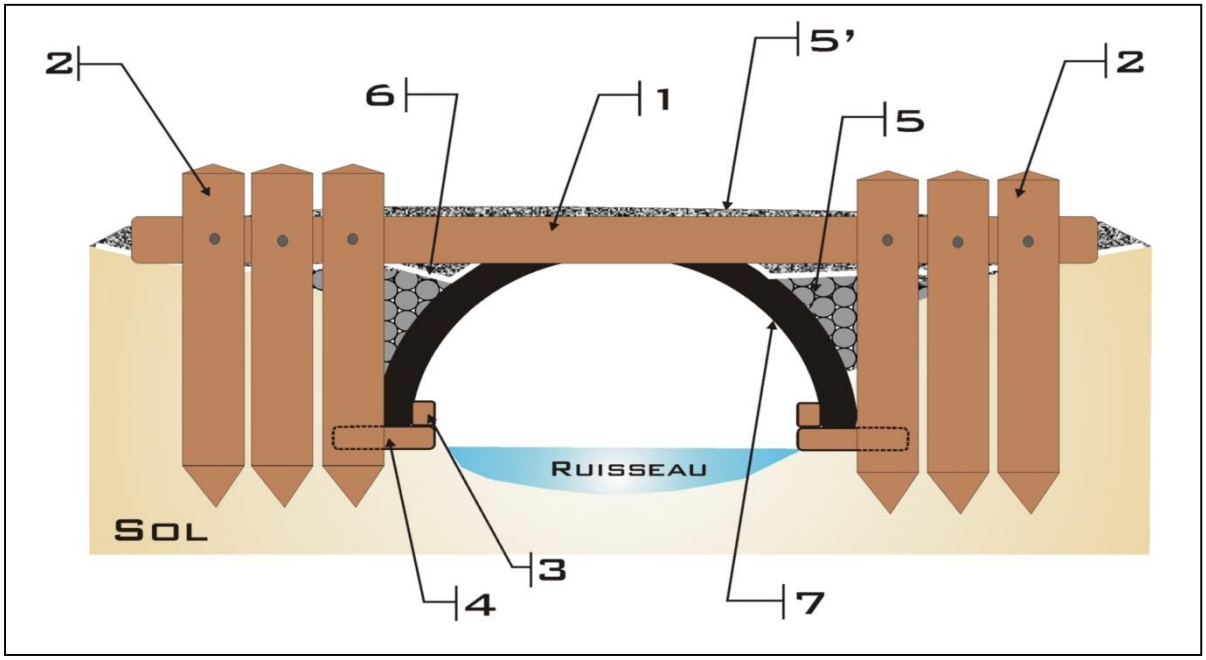

1 : Barre de seuil en madrier de chêne de charpente de 3 m de longueur (∅10/10 cm), fixation boulon 14/350,
2 : Poteau en madrier de Chêne (∅15/15 cm, 200 cm de longueur),
3 : Linteau en Chêne (5/5 cm),
4 : Planche en Chêne (ep5/10 cm),
5 : Remblai : tout-venant grossier (100/150)
5' : Remblai : tout-venant (0/70)
6 : Géotextile.
7 : Hydrotube (∅ 1200) coupé par la moitié dans le sens de la longueur (3 ml)

Source : Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Touques (14)

4. Déroulement du chantier

Le chantier a démarré vers 10 h, avec 16 participants : membres du GAEC, animateurs du Réseau Zones Humides, partenaires du Parc Naturel Régional de Millevaches et de la Communauté de Communes Creuse Grand-Sud, habitants de la commune, et autres bénévoles.

- **Préparation de l'arche :**

La buse en PEHD annelé, de 1 m de diamètre intérieur pour 1.20 m de diamètre extérieur et de 6 m de long, livrée sur place le matin même, a d'abord été coupée dans la largeur pour obtenir une buse de 4 m et un morceau de 2 m de long, qui a été mis de côté. Puis la buse de 4 m de long a été recoupée dans le sens de la longueur afin de dégager deux demi-buses ou arches.

Une fois coupée à l'aide d'une tronçonneuse, la buse en PEHD de 6 m de long doit ainsi permettre de faire 3 franchissements de 4 m de long.

Il faut penser à effectuer ce travail dans un espace où l'on puisse récupérer facilement les morceaux de PEHD issu du tronçonnage afin que les morceaux tombent au sol et non dans le cours d'eau, en basculant l'arche à l'endroit.

Ensuite, des planches en douglas d'environ 10 cm de large et de quelques cm d'épaisseur ont été vissées sous l'arche afin d'éviter qu'elle s'enfonce lorsqu'elle sera posée sur le sol. Il est donc important de couper la buse bien droite.

- **Préparation du futur emplacement de l'arche :**

Les berges du cours d'eau ont été décaissées sur 4 m de long à l'aide d'un tracteur à godet, de façon à ce que l'arche repose sur l'arène granitique, tout en évitant au maximum de racler le fond du cours d'eau. Le lit se reconstituera naturellement après les travaux. Le décaissage effectué au départ manuellement à l'aide de houes et de bêches, afin de diminuer au maximum l'impact des travaux, ne suffisait effectivement pas pour poser l'arche convenablement. Une petite épaisseur de tourbe et des touffes de Jonc diffus ont ainsi été enlevés.

Cela a permis également d'abaisser le niveau de l'arche afin de minimiser l'effet de dôme obtenu avec le remblai. Le cours d'eau est en effet situé dans un contexte assez plat, non encaissé.

L'emplacement avait préalablement été choisi dans une zone assez portante et bien placé au sein du parc de pâturage, juste en amont du point de dégradation observé.

- **Pose du système de franchissement :**

L'arche a ensuite pu être posée à l'emplacement préparé, en la transportant au tracteur à godet à l'aide d'une sangle.

De grosses pierres récupérées sur l'exploitation ont été installées de chaque côté de l'arche dans les creux, et par-dessus du tout-venant en 0-150 cm livré par une carrière. L'objectif étant d'apporter du poids sur les côtés et le dessus de l'arche (minimum 20 cm) pour assurer la solidité du franchissement.

A ce stade les travaux ont dû s'arrêter faute de temps, les membres du GAEC Rivière ayant prévu d'achever l'ouvrage ultérieurement. Il reste effectivement à poser des piquets en bois ou des grosses pierres sur les côtés amont et aval afin de retenir le remblai, ainsi que de poser du géotextile entre la première couche de pierre sur les côtés, et la deuxième et dernière couche sur le dessus, composé de pierres de plus petites tailles.

Résultat final quelques semaines après le chantier participatif du 15/05 :

« Remise en pâturage d'une tourbière : réalisation d'une emprise de clôture pour des brebis limousines »

15/05/2014 après_midi

Tourbière de Peyrat – Pradines (19)

Avec Pierre Chambrat

Surface conventionnée « Réseau Zones Humides » : **16,3 ha**
Surface de zones humides : **7,9 ha**

1. Personnes présentes

- Pierre Chambrat (Eleveur ovin et habitant de Peyrat) – Adhérent RZH
- Sebastien Rivière et sa compagne Clothilde, Pierre RIVIERE (éleveurs bovins, membre du Réseau Zones Humides)
- Animateurs du Réseau Zones Humides : Maïwenn Lefrançois, Lucie Blondel, Nicolas Lhéritier (CEN Limousin)
- Joël Bordas et François Lafarge (équipe technique du CEN Limousin)
- Alain Cordon (administrateur du Cen Limousin)
- Leslie Matabon (technicienne rivière à la Communauté de communes Creuse grand sud)
- Alain Trigueros, habitant du village de Peyrat

2. Présentation du contexte

La tourbière de Peyrat regroupe un ensemble de parcelles humides tourbeuses autrefois pâturées et fauchées. Elle s'observe depuis le village de Peyrat qui surplombe ce fond tourbeux. A l'abandon depuis plus de 50 ans, ce site n'offre plus le panorama connu des habitants et se boise progressivement.

Le Réseau Zones humides, animé par le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin, a été contacté pour un projet de reconquête pastorale de ce fond tourbeux sur la commune de Pradines.

Un agriculteur de Peyrat, Pierre Chambrat, en manque de surface à pâturer pour son cheptel de brebis limousines souhaite remettre en pâturage cette zone humide abandonnée, avec le soutien du Maire de la commune et des habitants du village.

De nombreux propriétaires se partagent cette zone humide et sont tous convaincus par ce projet. Ils souhaitent en effet revoir cette zone restaurée et retrouver la vue panoramique depuis le village.

Le Parc Naturel Régional de Millevaches a été le premier interlocuteur pour ce site, notamment pour trouver des financements afin de réaliser les travaux nécessaires à la remise en pâturage du site. C'est tout d'abord dans ce cadre que le Conservatoire a été contacté afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

Il a été proposé au PNR ainsi qu'aux propriétaires, d'intégrer dans un premier temps ce site au RZH, afin de réaliser un diagnostic du patrimoine naturel et un plan de gestion simplifié comme le prévoit la convention d'adhésion au réseau. Ceci permet de mieux argumenter les actions à venir et de cibler plus en détails les travaux à entreprendre pour la restauration et l'entretien de cette tourbière de près de 15 ha.

Le rôle du Réseau dans ce projet est de conseiller l'agriculteur pour la gestion conservatoire de ce site et l'aider dans les démarches pour trouver les fonds nécessaires aux travaux de restauration.

Le diagnostic du patrimoine naturel est en cours de rédaction (phase de terrain terminée) et d'après les premiers éléments d'analyses, les zones humides sont en majorité des habitats tourbeux et paratourbeux, 7 ha sur les 8 ha cartographiés (l'hectare restant étant des boisements marécageux à saules et aulnes). **De nombreuses espèces à forte valeur écologique ont été recensées** telles que la Loutre d'Europe (un loutron a été observé preuve de la reproduction de l'espèce sur le site ou à proximité), la Gentiane pneumonanthe ou encore la Narthécie et le Comaret.

L'enjeu de conservation de cette tourbière n'est plus à démontrer et il est indispensable d'intervenir au plus vite et d'entamer des actions de gestion sur les parcelles les plus menacées. Le site fait partie de la masse d'eau de la Corrèze de Pradines, où de nombreuses actions du Conservatoire sont déjà menées via la gestion directe de sites comme la tourbière du Puy Bessal, la tourbière de la Longerade ou l'assistance zones humides (RZH).

Un chantier solidaire a été organisé l'après-midi du 15 Mai 2014.

3. Objectif du chantier

- ⇨ **réaliser une emprise de clôture pour un parc provisoire à brebis** (parc plus réduit que celui prévu au départ faute de moyens financiers à l'heure actuelle, le parc définitif sera réalisé par le Cen dans le cadre de la mise en œuvre de la future Notice de Gestion de la Corrèze de

Pradines 2016-2020 englobant ce site). Le pâturage ovin contribuera à remettre en bon état de conservation ce site remarquable.

4. Déroulement du chantier

Le chantier a démarré vers 14 h.

12 personnes étaient présentes et ont participé aux travaux. Plusieurs petits groupes ont été formés : les tronçonneurs, les ramasseurs et les débroussailleurs. Un chemin d'accès à la tourbière a d'abord été ouvert à la tronçonneuse. Puis le groupe a entamé les travaux sur un linéaire de plus de 200m bordant le ruisseau. Les saules et bouleaux se trouvant sur l'emprise ont été bûcheronnés au ras du sol, les branches et rondins ont été déplacés à l'intérieur du futur parc. Les brebis feront le nettoyage et consommeront les branches laissées sur place et les rondins seront exportés plus tard par l'agriculteur ou rangés et entreposés sur place. La strate herbacée (quasi inexistante sous les saules ou composée de hauts touradons de Molinie bleue selon les secteurs) a été fauchée à l'aide de débroussailleuses à lames (efficace pour réduire les touradons).

1. Bûcheronnage des saules puis endainage sur le côté intérieur du parc

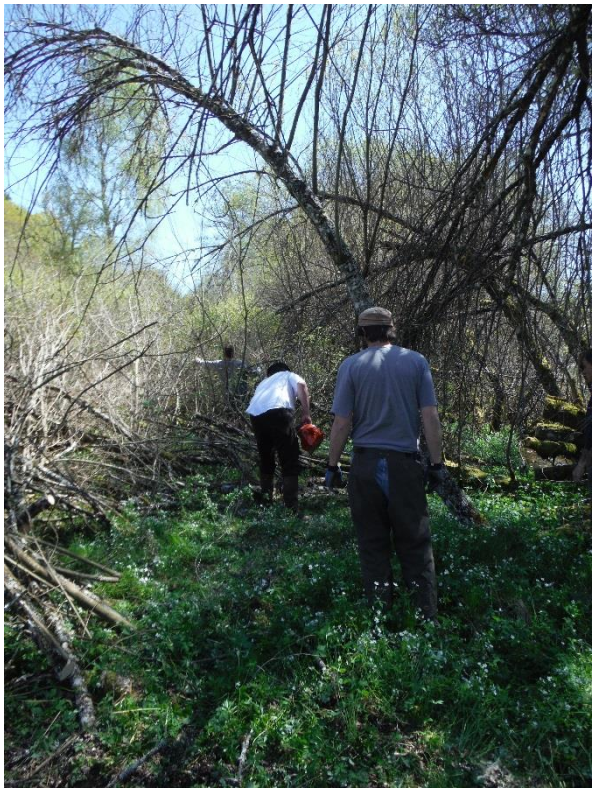

2. Débroussaillage des touradons de Molinie bleue

3. Résultat après bûcheronnage, endainage et débroussaillage.

Au total, environs 320 m d'emprise ont été réalisés grâce à l'implication des participants.

L'agriculteur, Pierre Chambrat, finira l'emprise sur la partie est (zone sèche) dans l'été et posera une clôture provisoire (mobile électrique ou fixe en ursus) pour un pâturage estival voire automnal cette année.

Merci encore aux bénévoles de ce chantier !

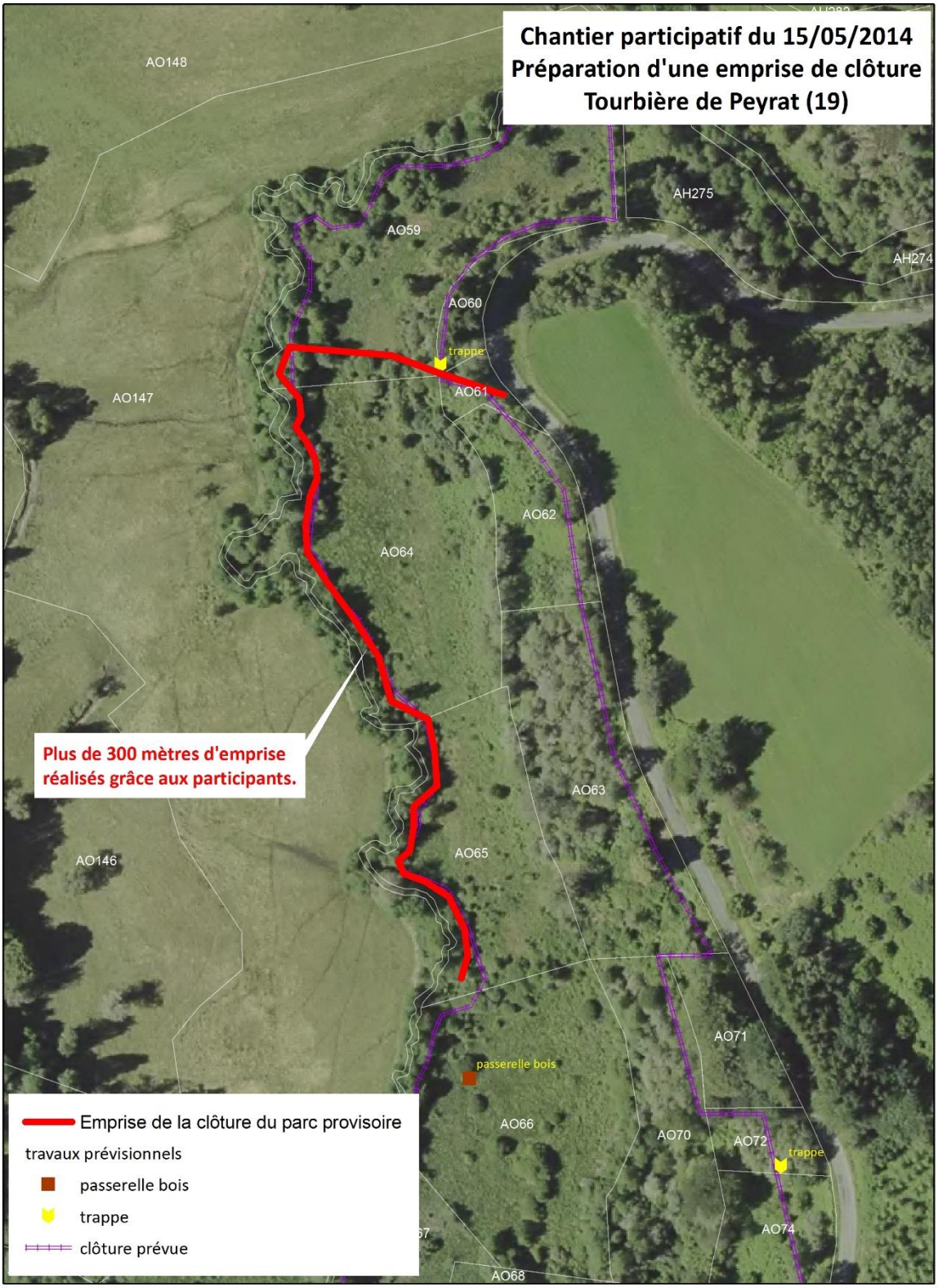

Réalisation : CEN Limousin, oct 2014.
Sources : IGN BD Ortho, BD Parcellaire, CENL.

0 25 50 100 Mètres

N

Chantier participatif à Pradines

Conservatoire d'espaces naturels Limousin

Rédaction : Lucie Blondel, Maïwenn Lefrançois
Crédit photo : CEN Limousin, Pnr Millevaches en Limousin, Sébastien Rivière

Cette journée a été financée par :

Région LIMOUSIN

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE